

**Parcours :
EPS****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'EPS de développer les compétences attendues d'un professeur d'éducation physique et sportive exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

Comment réussir le concours du CAPEPS ?

Le concours du CAPEPS est un concours sélectif dont la réussite suppose une préparation très rigoureuse.

Pour réussir, il sera important de s'être forgé une culture large de l'EPS et une sensibilité face aux enjeux passés et contemporains de cette discipline scolaire « à part entière et entièrement à part ». La maîtrise de connaissances liées à la didactique des activités physiques, sportives et artistiques et l'acquisition d'une polyvalence pratique permettant de répondre aux exigences des épreuves physiques au programme du concours, de même que des compétences liées à l'expression écrite et orale, apparaissent ainsi incontournables.

Une clé de la réussite réside également dans la connaissance de l'enseignement de l'EPS dans les établissements du second degré, acquise au travers de la formation du candidat, de ses stages ou de ses expériences antérieures.

La Licence STAPS, mention Éducation et Motricité, est incontestablement la voie privilégiée pour se préparer au concours du CAPEPS.

Composantes de formation

UFR STAPS de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Responsables de parcours

M1 : Éric Dreidemy – eric.dreidemy@umontpellier.fr

M2 : Christelle Marsault – christelle.marsault@umontpellier.fr

Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
CAPEPS	670	2952	1147	670	23 %